

Le concours de composition de l'ADIJ 1951

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **22 (1951)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIII^e ANNÉE PARAÎT UNE FOIS PAR MOIS N° 9. SEPT. 1951

SOMMAIRE :

- Le concours de composition de l'ADIJ 1951.*
- Saint-Ursanne, notre bonne ville*
- L'horloge de la tour de la collégiale de Saint-Ursanne*
- Chronique bibliographique*

Le concours de composition de l'ADIJ 1951

Le 10 janvier 1951, le comité de l'ADIJ ouvrait un concours de composition et invitait jeunes gens et jeunes filles des 8^e et 9^e années scolaires, de l'école primaire et de l'école secondaire à y participer. Le sujet à traiter était imposé : « Mon village » ou « Ma ville ». Il était recommandé de développer surtout les idées se rapportant à l'aspect général, à la situation, à l'architecture, aux habitants et à leurs occupations, au folklore, au commerce et à l'industrie. C'était le deuxième concours de ce genre qu'organisait notre association. Comme le premier il était doté de prix.

C'est 49 travaux qui nous ont été envoyés dans les délais prescrits, dont 7 collectifs, 20 individuels et 22 compositions d'une même classe, appréciées par le jury comme travail collectif.

Un jury composé de 3 pédagogues et de 2 membres du comité de l'ADIJ, présidé par M. le Dr Pierre Rebetez, professeur à Delémont, a apprécié les travaux et présenté son rapport au comité de l'ADIJ dans sa séance du 6 septembre 1951 à Macolin. Il a estimé que les travaux collectifs méritaient une attention particulière parce qu'il fallait pouvoir récompenser la somme de travail fourni et dédommager les concurrents qui, parfois, ont fait des sacrifices pour la présentation de leur travail. Certains travaux ne répondaient pas aux conditions du concours. Ils ont été pris en considération tout de même. Ils reçoivent une récompense et non pas un prix.

Le jury a conclu son rapport en disant que le concours avait véritablement été couronné de succès et qu'il fallait le répéter à l'avenir. On peut tirer d'intéressantes monographies des travaux présentés et il est aisé de constater, à la lecture des textes, que les élèves ont appris à mieux connaître leur pays.

Tous les travaux présentés sont la propriété de l'ADIJ et ils ne seront pas rendus à leurs auteurs.

Prix :

Palmarès

- 1er prix 75 fr. Classe primaire supérieure de St-Ursanne (M. G. Cramatte).
- 2e » 65 fr. Classe supérieure d'Orvin (M. J. Zbinden).

- 3e » 65 fr. Ecole primaire de Court.
- 4e » 50 fr. Ecole primaire de Saicourt (M. Petitjean).
- 5e » 50 fr. Jean Chevalier, Frédy Graf, J.-P. Monnerat, Moutier.
- 6e » 30 fr. Mauricette Knuchel, Gléresse.
- 7e » 30 fr. Roland Isler, Bienne.
- 8e » 25 fr. Adèle Viatte et Edith Varrin, Villars s/Fontenais.
- 9e » 25 fr. José Petignat, Delémont.
- 10e » 25 fr. Claire Borel, Crémines.
- 11e » 20 fr. Josiane Devaux, La Neuveville.
- 12e » 20 fr. Mina Wyss, Châtelat.
- 13e » 35 fr. Classe de Rossemaison (M. C. Membrez).
- 14e » 40 fr. Ecole primaire de Miécourt (M. C. Fleury).
- 15e » 15 fr. Marie Christen, Fornet-dessous.
- 16e » 10 fr. Willy Habegger, Montagne de Moutier.-
- 17e » 10 fr. Otto Studer, Montagne de Moutier. -
- 18e » 10 fr. Violette Honsberger, La Neuveville.
- 19e » 10 fr. Johanna Ellenberger, Belprahon.
- 20e » 10 fr. Philippe Künzi, Tramelan.
- 21e » 10 fr. Willy Bøgli, Montagne de Moutier.-
- 22e » 10 fr. Alfred Ellenberger, Montagne de Moutier. -
- 23e » 10 fr. Jeannine Donzé, La Neuveville.
- 24e » 5 fr. Ernest Bøgli, Montagne de Moutier.-

Récompenses :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| 5 fr. C.-J. Joset, Courtételle. | 5 fr. Francette Perrey, Delémont. |
| 5 fr. Georges Joset, Courfaivre. | 5 fr. Jean Schnetz, Delémont. |

*Saint-Ursanne, notre bonne ville*¹⁾

**Quelques mots de son histoire, de sa Collégiale, de son tourisme,
de ses industries et de son actualité**

Petite chronique

Notre petite ville est située au nord-ouest de la Suisse, sur la rive droite du Doubs et la voie ferrée Delémont-Porrentruy, à mi-distance de ces deux localités et à 10 kilomètres de la frontière française. Elle est à 440 mètres d'altitude, blottie au pied du flanc sud du Mont-Terri et du flanc ouest du massif des Rangiers. La ville compte 1200 habitants et 250 familles. Comprise dans le district de Porrentruy, la ville a une étendue de 11 ½ km², soit 210 ha. en prés, 140 ha. en pâturages, 700 ha. en forêts et le reste en assises, rivières, etc. ! La commune comprend aux environs de la ville 7 fermes ! Chaque propriété est d'un seul tenant. On peut se rendre à Saint-Ursanne par le chemin de fer et par des routes en mauvais état. La route des Malettes, la plus importante, mérite spécialement une réfection.

L'industrie fait vivre notre population. Il y a 4 fabriques : les Usines Thécla, la Manufacture de boîtes de montres Vve Paul Bouvier, la Fabrique de chaux et la Fabrique de boîtes de montres Gaston

1) Premier prix du concours de composition de l'ADIJ 1951. Ce travail a été illustré de nombreux dessins en couleurs, que pour des raisons de prix nous n'avons pas pu reproduire ici